



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Synthèse bilan candidats Parcoursup Région Occitanie 2023-2024

NOVEMBRE 2024

Direction de Région Académique à l'Information et à l'Orientation Occitanie

CHAMPS DE L'ETUDE

Le bilan Parcoursup prend en compte tous les ministères de la base de données Parcoursup extraite à la fin de la phase d'admission (phase principale et phase complémentaire) hors formation en apprentissage des sessions 2024 et 2023 pour la région Occitanie.

La population étudiée est le vivier des élèves de terminale, présents dans tous les types d'établissements (publics et privés) de la région académique Occitanie ainsi que les candidats ayant confirmé au moins un vœu sur la plateforme Parcoursup.

Concernant les candidats ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup, on distingue plusieurs profils :

- les néo-bacheliers qui représentent les élèves inscrits en terminale
- les réorientés qui représentent les candidats inscrits dans l'enseignement supérieur¹
- les autres qui englobent les autres candidats que ceux décrits précédemment.

À noter : lors de la phase d'acceptation, les néo-bacheliers en échec au baccalauréat ont été exclus. Ils représentent 3,8% des néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu de l'année 2024 soit une baisse de - 0,2 point par rapport à 2023

L'étude porte sur le comportement des néo-bacheliers de la région Occitanie pour l'année 2024 et l'évolution par rapport à l'année 2023 selon le type de formation, leur filière de baccalauréat en mettant en regard la place des femmes, des boursiers² et des élèves issus du dispositif des cordées de la réussite³.

Afin de compléter cette étude, les points suivants sont présentés :

- Les faits saillants de Parcoursup pour l'année 2024
- Le comportement des candidats en réorientation
- Les candidats néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage
- Les candidats ayant sollicité la CAES⁴

FAITS SAILLANTS

- L'accélération du calendrier mise en place en 2023 a été renforcée en 2024, permettant de limiter le stress des candidats et de leurs familles dans l'attente d'une solution de poursuite d'études, mais aussi de stabiliser au plus tôt les effectifs dans les formations.

Ainsi, en 2024 :

- les candidats de la région académique Occitanie ont reçu plus de 358 000 propositions d'admission, soit une progression de 3,6% par rapport à 2023
- les propositions sont arrivées plus rapidement avec :
 - dès le 1^{er} jour de la phase d'admission, 186 849 propositions d'admission envoyées aux candidats de la région académique, soit + 15 % par rapport à 2023
 - au 6^{ème} jour, 8,5 % de propositions d'admission de plus qu'en 2023 à la même date. Ainsi, dès le 4 juin, ce sont 77,7% des lycéens de terminale qui ont reçu au moins une proposition d'admission, contre 76,9% en 2023, soit 1 664 lycéens de plus dans cette situation.

¹ Un candidat en réorientation est un candidat ayant obtenu son baccalauréat et inscrit dans une formation d'enseignement supérieur sur l'année en cours.

² Les boursiers concernent uniquement les néo-bacheliers boursiers du secondaire

³ Les élèves issus du dispositif des cordées de la réussite sont les candidats qui ont été déclarés par l'établissement d'origine comme élèves encordés

⁴ CAES = Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur, réservée aux candidats n'ayant pas eu de propositions ou pour les candidats ayant un handicap, une proposition reçue non compatible avec leur handicap.

- La région académique, à l'instar du national, a connu une croissance de 4,8% du nombre de candidats issus d'Occitanie (+3,3% pour les seuls élèves de terminale). Malgré cette hausse démographique, 2 105 candidats de plus ont reçu au moins une proposition d'admission (+3,1% par rapport à 2023), parmi lesquels, 1 056 étaient lycéens (+2,2%)
- Les propositions d'admission ont été mieux acceptées cette année par les lycéens : 40 846 lycéens en ont accepté une, soit 84,7% des lycéens qui en ont reçue (+0,7 point par rapport à l'an dernier)
- Mais moins bien par les candidats en réorientation : 9 437 ont accepté une proposition d'admission, soit 64,9% de ceux qui en ont reçue (contre 65,9% en 2023), probablement en lien avec un nombre plus important de « vœux de précaution »
- Les lycéens issus de cordées de la réussite étaient un peu moins nombreux cette année (-100 candidats déclarés). Comme l'an dernier, 96,3% ont reçu au moins 1 proposition d'admission, proposition qu'ils acceptent plus fréquemment que l'ensemble des lycéens (à 89,7%, soit 5 points de plus)

Une nouveauté 2024 : un site d'entraînement pour la phase d'admission a été mis à disposition des candidats et des accompagnateurs, permettant de mieux comprendre le déroulement de cette phase.

CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

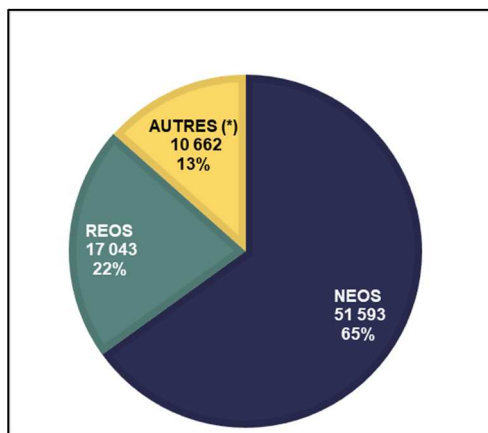
Population des candidats

79 298 candidats de la région académique Occitanie ont confirmé une demande dans PARCOURSUP, ce qui représente **8,4% du total national** des candidats présents sur la plateforme en 2024.

Ils sont 41 542 de l'académie de Toulouse (52,4%) et 37 756 de l'académie de Montpellier (47,6%).

Les candidats sont en augmentation par rapport à 2023 : +4,8 points soit **3631 candidats** de plus pour la session de 2023. Cette hausse fait suite à une baisse de -2,4 points (correspondant à 1862 candidats) pour la session de 2023.

Graphique 2 – Répartition des candidats de 2024, selon leur profil



Cette augmentation du nombre de candidats s'explique par une augmentation des étudiants en réorientation : +5,8 points soit 933 candidats et une augmentation des candidats classifiés dans "Autres" (candidats en reprise d'études principalement) : +11 points soit 1 060 candidats.

Concernant les néo-bacheliers, on note une augmentation des demandes : +3,7 points soit 1 639 candidats.

(*) Autres : principalement candidats en reprise d'études

Cette évolution diffère selon l'académie d'origine des candidats : elle est de +4,6 points dans l'académie de Montpellier (correspondant à 1074 candidats), et de +2,1% dans l'académie de Toulouse (soit 565 candidats).

Population des néo-bacheliers

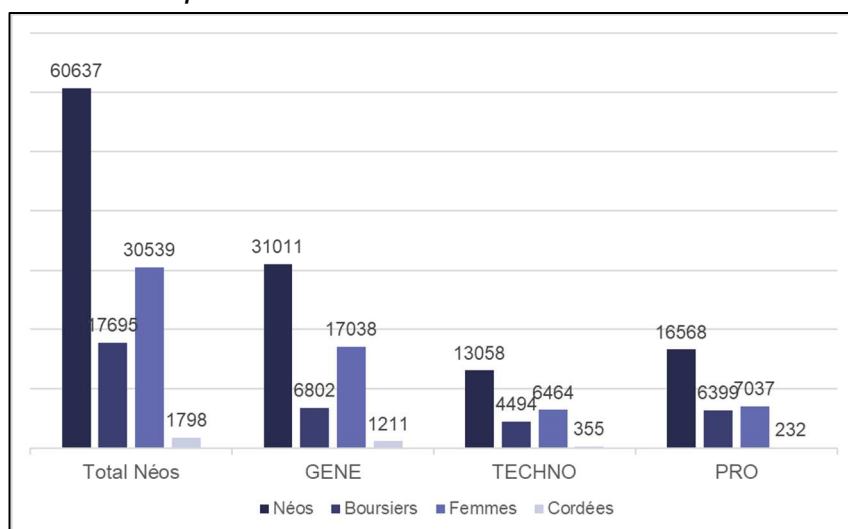
Vivier des néo-bacheliers inscrits dans la région Occitanie.

La population des élèves de terminale de 2024 représente pour la région Occitanie un vivier total de **60 637 lycéens** dont **51,1%** en **filière générale** soit 31 011 élèves, **21,5%** en **filière technologique** soit 13 058 élèves et **27,3%** en **filière professionnelle** soit 16 568 élèves.

Selon l'académie, une répartition qui se distingue entre les filières :

- L'académie de Toulouse pour un vivier de 31 374 élèves de terminale soit 51,7% du vivier de l'Occitanie est composée à 51,9% d'élèves issus de la filière générale, à 21,0% d'élèves issus de la filière technologique et à 27,1% d'élèves issus de la filière professionnelle.
- L'académie de Montpellier pour un vivier de 29 263 élèves de terminale soit 48,3% du vivier de l'Occitanie est composée à 50,3% d'élèves issus de la filière générale, à 22,2% d'élèves issus de la filière technologique et à 27,5% d'élèves issus de la filière professionnelle.

Graphique 3 – Vivier général des élèves de terminale de la région Occitanie selon leur filière et leur profil



Grille de lecture : sur une population de 60637 élèves de terminale, 17695 sont des boursiers, 30539 sont des femmes, et 1798 sont des lycéens encordés.

Les boursiers représentent 29,2% du vivier.

Les deux académies se différencient : l'académie de Montpellier compte 32,9% de lycéens de terminale boursiers contre 25,7% pour l'académie de Toulouse. Cette différence se retrouve sur toutes les filières (+6,6 points pour les bacheliers généraux, +9 points pour les bacheliers technologiques et +6,2 points pour les bacheliers professionnels)

Les femmes représentent 50,4% du vivier. La répartition entre les deux académies est équilibrée : 50,2% pour l'académie de Montpellier et 50,5% pour l'académie de Toulouse.

Les élèves encordés représentent 3% du vivier soit 2% pour l'académie de Montpellier et 3,8% pour l'académie de Toulouse.

Par rapport à 2023, le vivier des néo-bacheliers de la région Occitanie est en hausse de +2,5 points soit +3,7 points pour l'académie de Montpellier et +1,5 points pour l'académie de Toulouse.

Le vivier des boursiers de la région Occitanie est aussi en hausse. Il a augmenté de +4 points soit +4,3 points pour l'académie de Montpellier et +3,7 points pour l'académie de Toulouse. *Pour mémoire, une baisse de -4,1 points avait été constatée en 2023.*

On constate de nouveau cette année une évolution au niveau de la population des femmes +1,7 points soit +2,4 points pour l'académie de Montpellier et +1,2 points pour l'académie de Toulouse (en 2023, l'évolution avait été de +1,8 points pour la région académique Occitanie).

Par contre, la population des lycéens encordés de terminale de la région Occitanie est en baisse de -5,5% en 2024 soit une population de 105 élèves de moins encordés. Cette population représente 1 798 lycéens au niveau de la région Occitanie.

Concernant la filière générale.

Elle se caractérise par une légère hausse des bacheliers généraux de +0,7 point, soit +1,7 points pour l'académie de Montpellier et -0,3 point pour l'académie de Toulouse.

Une faible baisse se constate aussi sur le vivier des femmes : -0,9 point, soit +0,2 point pour l'académie de Montpellier et -1,8 points pour l'académie de Toulouse.

Concernant la filière technologique.

Elle se caractérise par une hausse des bacheliers technologiques de +7,1 points, soit une augmentation pour l'académie de Montpellier de +7,9 points et une augmentation pour l'académie de Toulouse de +6,3 points. Cette hausse se constate aussi sur le vivier des femmes +7,4 points.

Concernant la filière professionnelle.

Elle se caractérise aussi par une hausse des bacheliers professionnels de +2,6 points, soit +4,1 points pour l'académie de Montpellier et de +1,3 points pour l'académie de Toulouse. Cette hausse se constate aussi sur le vivier des femmes +3,4 points.

Population des néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu dans Parcoursup

La population des néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu dans Parcoursup représente 51 593 lycéens soit 85,1% des bacheliers de la région Occitanie. Les bacheliers de l'académie de Toulouse confirment un peu plus souvent des vœux que ceux de l'académie de Montpellier (86,1% contre 84%).

Par rapport à 2023, on note une évolution du nombre des demandes de +3,3 points. Selon le profil des néo-bacheliers, cette évolution diffère. Le nombre de demandes a augmenté de +3,1 points pour les femmes, de +5,7 points pour les boursiers.

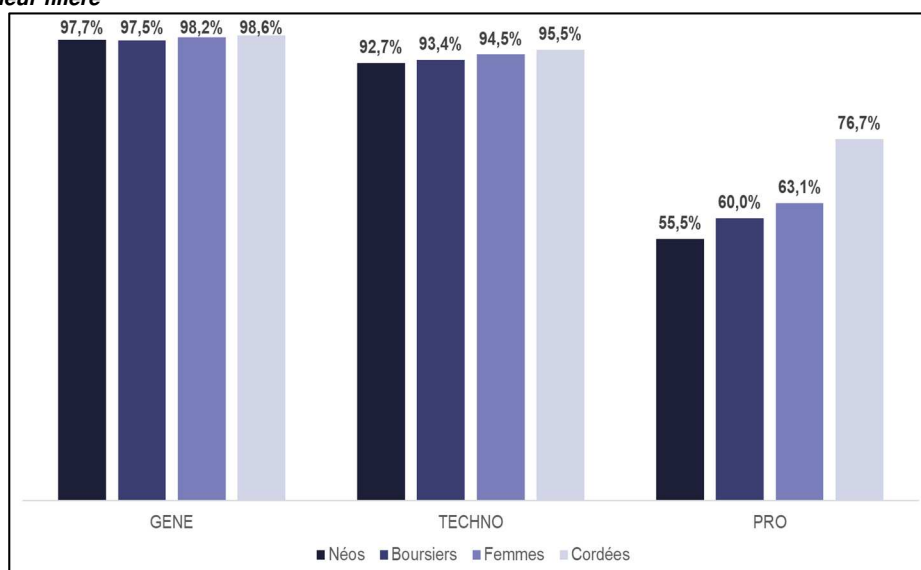
Par rapport à 2023, on note une légère augmentation du taux de confirmation des vœux en Occitanie de +0,6 point identique au national, dont +0,7 point dans l'académie de Toulouse et +0,7 point dans l'académie de Montpellier.

Les demandes

Graphique 4 – Taux des demandes des néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu selon leur filière

Par rapport à 2023, les demandes de la région Occitanie ont progressé de +0,6 point, dans toutes les filières, tous profils confondus

Pratiquement la totalité des néo-bacheliers de la filière générale ont confirmé au moins un vœu : 97,7% (taux qui augmente de +0,5% par rapport à 2023). Ceux de la filière technologique sont à 92,7% (soit +0,5 point par rapport à 2023). Par contre, ceux de la filière professionnelle sont seulement un peu plus d'un sur deux à confirmer au moins 1 vœu (soit +1,3 points par rapport à 2023).



Grille de lecture : pour la région Occitanie, les néo-bacheliers de la filière générale sont 97,7% à avoir confirmé au moins 1 vœu, les boursiers 97,5%, les femmes 98,2% et les élèves encordés 98,6%.

Les néo-bacheliers de l'académie de Toulouse participent plus à Parcoursup que ceux de Montpellier, notamment ceux issus de la filière technologique +3,2 points et ceux issus de la filière professionnelle +3,1 points.

Par rapport à l'ensemble des néo-bacheliers de la filière technologique et de la filière professionnelle, les boursiers ont confirmé plus de demandes, respectivement +0,7 point et +0,5 point. Les boursiers de Montpellier sont légèrement plus demandeurs que ceux de Toulouse (écart de +0,3 point).

Par rapport à 2023, la demande des boursiers a progressé de +1,3 points toutes filières confondues.

Les femmes ont confirmé plus de demandes, quelle que soit la filière.
 Les candidates de l'académie de Toulouse sont plus demandeuses que celles de Montpellier (écart +1,2 points).
 Par rapport à 2023, on note une hausse de +1,1 point dont +2,6 point pour les femmes issues de la filière professionnelle. Une hausse est aussi constatée pour les femmes issues de la filière technologique +1,3 point.

Les néo-bacheliers ayant suivi un dispositif des cordées de la réussite ont confirmé plus de demandes, notamment ceux issus de la filière professionnelle où ils sont 3 sur 4.

Les élèves encordés de Montpellier sont plus demandeurs que ceux de Toulouse (écart de +1 point).

Par rapport à 2023, le taux de confirmation des vœux est constant, la hausse des filières générale et professionnelle (respectivement +0,5 et +3,6 points) compensant la baisse de la filière technologique -0,3 point.

La **part des boursiers** ayant confirmé au moins un vœu représente **28,4%** des candidats. Une répartition différente en fonction de la filière mais aussi en fonction de l'académie.

Tableau 1 – Part des néo-bacheliers boursiers ayant confirmé un vœu selon leur filière

	TOTAL NEOS	GENE	TECHNO	PRO
Occitanie	28,4%	21,9%	34,7%	41,7%
Montpellier	32,6%	25,4%	39,8%	46,4%
Toulouse	24,7%	18,7%	29,8%	37,6%

Grille de lecture : parmi les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins un vœu, 28,4% sont des boursiers

Les femmes sont majoritaires, leur part représente **52,9% des candidats**. Elles sont plus représentées dans l'académie de Montpellier sur les filières technologiques et professionnelles.

Le taux des femmes de l'académie de Montpellier est plus élevé que celui de l'académie de Toulouse : +0,2 point contre -0,2 point, au niveau de la filière technologique +0,6 point contre -0,6 point mais surtout au niveau de la filière professionnelle +1,6 points contre -1,4 points.

Tableau 2 – Part des néo-bacheliers femmes ayant confirmé un vœu selon leur filière

	TOTAL NEOS	GENE	TECHNO	PRO
Occitanie	52,9%	55,2%	50,5%	48,3%
Montpellier	53,1%	54,9%	51,1%	49,9%
Toulouse	52,7%	55,5%	49,9%	46,9%

Grille de lecture : parmi les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins un vœu, 52,9% sont des femmes

La part des élèves ayant bénéficié d'un dispositif des cordées de la réussite représente **3,3% des candidats**.

Ils sont plus représentés dans les filières générale et technologique pour ceux issus de l'académie de Montpellier et représentés d'une façon équilibrée entre la filière générale et les filières technologique et professionnelle pour ceux issus de l'académie de Toulouse.

Le taux des néo-bacheliers encordés de l'académie de Toulouse est plus élevé que celui de l'académie de Montpellier +0,9 point contre -1 point, notamment au niveau de la filière générale +1,3 points contre -1,3 points.

Au niveau de la filière professionnelle c'est encore l'académie de Toulouse qui a le taux le plus élevé +1 point contre -1 point pour l'académie de Montpellier.

Tableau 3 – Part des néo-bacheliers encordés ayant confirmé un vœu selon leur filière

	TOTAL NEOS	GENE	TECHNO	PRO
Occitanie	3,3%	3,9%	2,8%	1,9%
Montpellier	2,3%	2,6%	2,8%	0,9%
Toulouse	4,2%	5,2%	2,8%	2,9%

Grille de lecture : parmi les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins un vœu, 3,3% sont des néo-bacheliers encordés

À noter

En moyenne, les néo-bacheliers de la région Occitanie ont confirmé 14,6 vœux. Les néo-bacheliers généraux, quant à eux, confirment en moyenne 16,9 vœux. Cependant, les néo-bacheliers généraux boursiers ne confirment que 14,6 vœux en moyenne, ce qui représente une différence de 2 vœux. Les néo-bacheliers technologiques ont confirmé 13,7 vœux en moyenne, tandis que les néo-bacheliers professionnels ont confirmé 8,4 vœux en moyenne.

COMPORTEMENT DES NEO-BACHELIERS

À l'issue de la campagne 2024, **93,4 %** des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition d'admission (-1 point par rapport à 2023). Parmi eux, **84,7%** ont accepté une proposition. Le taux de proposition est identique dans les académies de Toulouse et Montpellier. Cependant, le taux d'acceptation diffère légèrement : **85,2%** pour l'académie de Toulouse contre **84,2%** pour l'académie de Montpellier.

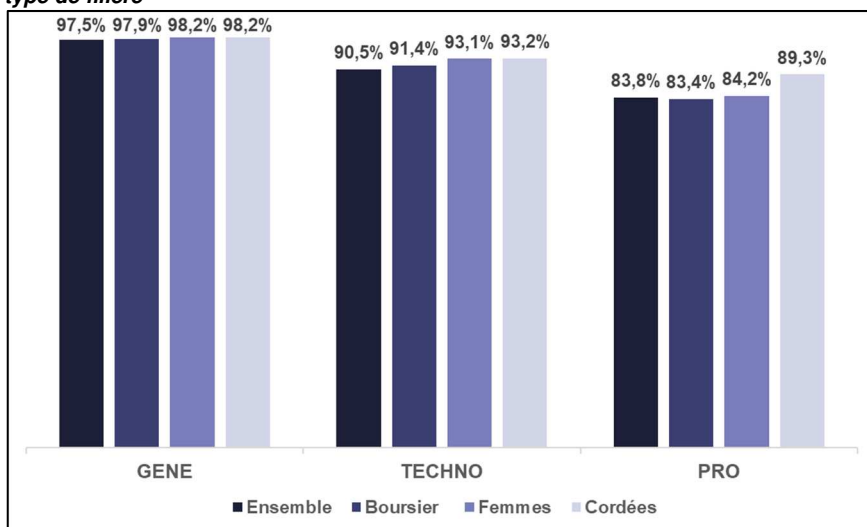
Premier volet : les propositions reçues par les candidats et leur acceptation

Les propositions

La part de néo-bacheliers recevant au moins une proposition diminue d'1 point par rapport à 2023 mais augmente en valeur absolue (+1 056).

On observe une tendance de baisse similaire dans les académies de Toulouse et Montpellier à l'exception du taux de propositions de la filière générale de l'académie de Montpellier (+0,2 point).

Graphique 5 – Taux de proposition reçu des néo-bacheliers ayant confirmé un vœu par type de filière



Les néo-bacheliers professionnels sont ceux pour qui cette baisse a été la plus forte (**83,8%**, -2,1 points).

Cette part diminue aussi pour les néo-bacheliers technologiques (**90,5%**, -1,8 points) et les néo-bacheliers généraux (**97,5%**, -0,1 point) pour la région Occitanie.

Grille de lecture : Pour la filière générale 97,5% des néo-bacheliers ayant effectué une demande ont reçu au moins une proposition

Les femmes ont proportionnellement reçu moins de propositions **-0,7** point, passant de **95,4%** à **94,7%**. Cette diminution est plus marquée pour la filière professionnelle **-1,8** points, elle diminue aussi pour la filière technologique **-0,7** point. Pour la filière générale, ce taux reste identique.

Les étudiants boursiers ont également reçu moins de propositions **-1** point avec une diminution notable pour la filière professionnelle **-2,2** points. Le taux de proposition diminue aussi pour la filière technologique **-0,6** point et pour la filière générale **-0,3** point.

Pour les étudiants ayant suivi un dispositif des cordées de la réussite, le taux de proposition reste inchangé. Cependant, on observe une augmentation notable de **+8,8** points pour les néo-bacheliers de la filière professionnelle, tandis qu'on note une diminution de **-1,6** points pour les bacheliers de la filière technologique et **-0,1** point pour la filière générale. On constate la même évolution pour l'académie de Toulouse et Montpellier avec une augmentation encore plus marquée dans l'académie de Montpellier pour la filière professionnelle, atteignant **+24,2** points.

Tableau 4 – Répartition des propositions des néo-bacheliers ayant confirmé un vœu par type de filière

	TOTAL NEO	GENE	TECHNO	PRO
Femmes	53,6%	55,6%	51,9%	48,5%
Boursiers	28,1%	22,0%	35,0%	41,5%
Cordées	3,4%	4,0%	2,9%	2,1%

Grille de lecture : Pour l'ensemble des néo-bacheliers ayant reçu au moins une proposition 53,6% sont des femmes

On observe une évolution de **+0,1** point dans la répartition des femmes ayant reçu une proposition entre 2024 et 2023.

La part des néo-bacheliers boursiers augmente de **+0,7** point pour la région Occitanie avec une forte augmentation de **+2,1** points pour les bacheliers technologiques, la répartition reste constante pour les bacheliers généraux et les bacheliers professionnels. Une augmentation similaire est constatée dans les deux académies.

La répartition des propositions faites aux néo-bacheliers ayant bénéficié d'un dispositif des Cordées de la réussite diminue de **-0,3** point dans la région Occitanie. Cette baisse est également constatée pour les filières générale et technologique, tandis qu'une augmentation de **+0,7** point est observée pour la filière professionnelle. Dans l'académie de Toulouse, le taux de répartition augmente de **+0,8** point.

L'acceptation

La part de néo-bacheliers acceptant une proposition continue d'augmenter pour se fixer à 84,7%, soit +0,7 point par rapport à 2023 pour la région Occitanie.

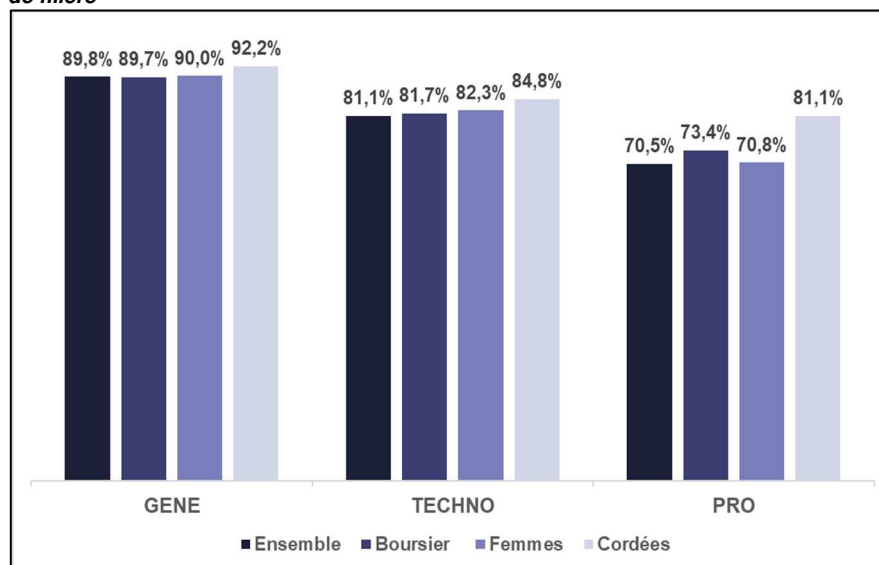
Pour l'académie de Toulouse, cette augmentation est de +1,1 points. Elle est de +0,4 point pour l'académie de Montpellier.

Pour les néo-bacheliers technologiques de la région Occitanie, on observe une augmentation de **+0,9** point du taux d'acceptation. Cette augmentation est plus marquée pour l'académie de Toulouse **+1,5** points contre **+0,4** point pour l'académie de Montpellier.

Cette part augmente aussi légèrement pour les néo-bacheliers professionnels **+0,8** point (**+1,7** points pour l'académie de Toulouse, **-0,2** point pour l'académie de Montpellier).

Pour les néo-bacheliers généraux, le taux d'acceptation progresse également de **+0,8** point, de façon identique dans les deux académies.

Graphique 6 – Taux d'acceptation des néo-bacheliers ayant reçu une proposition par type de filière



Grille de lecture : Pour la filière générale 89,8% des néo-bacheliers ayant reçu une proposition l'ont acceptée.

Le taux d'acceptation des femmes a augmenté de **+0,5** point. Cette hausse est particulièrement notable dans la filière technologique, avec une progression de **+1,7** points. On observe également une augmentation pour la filière générale de **+0,5** point et de **+0,3** point pour la filière professionnelle.

Les étudiants boursiers ont également accepté davantage de propositions (**+0,7** point). Cette augmentation est particulièrement notable pour la filière professionnelle (**+1,4** points). On observe également une légère augmentation pour la filière générale (**+0,7** point) et pour la filière technologique (**+0,4** point).

Pour les étudiants ayant suivi un dispositif des cordées de la réussite, le taux d'acceptation reste stable. Toutefois, il progresse de **+5,4** points pour les néo-bacheliers de la filière professionnelle et de **+0,9** point pour la filière générale. En revanche, une diminution de **-3,4** points est observée pour la filière technologique.

Tableau 5 – Répartition de l'acceptation des néo-bacheliers ayant reçu une proposition par type de filière

	TOTAL NEO	GENE	TECHNO	PRO
Femmes	54,1%	55,7%	52,7%	48,7%
Boursiers	27,7%	21,9%	35,3%	43,2%
Cordées	3,6%	4,1%	3,0%	2,4%

Grille de lecture : Pour l'ensemble des néo-bacheliers ayant accepté une proposition 54,1% sont des femmes

La répartition des femmes ayant accepté une proposition diminue légèrement **-0,1** point pour la région Occitanie, avec une même baisse dans les académies de Toulouse et Montpellier. Cependant, on note une augmentation de **+1,7** points en filière technologique et **+1,4** points en filière professionnelle et une diminution pour la filière générale **-0,9** point.

La part des néo-bacheliers boursiers ayant accepté une proposition augmente de **+0,6** point, augmentation cohérente avec l'augmentation observée dans la répartition des propositions pour les candidats boursiers. Cette répartition est similaire dans les académies de Toulouse et Montpellier. Pour la région Occitanie, cette hausse est principalement due à l'augmentation des acceptations en filière technologique, qui progresse de **+2,1** points.

Dans l'académie de Toulouse, la part des néo-bacheliers ayant bénéficié d'un dispositif des cordées de la réussite qui ont accepté une proposition augmente de **0,9** point (chiffre non significatif dans l'académie de Montpellier).

Deuxième volet : les candidats selon les grands types de formation choisie

Cette partie cible seulement les types de formation les plus demandées c'est à dire : les licences intégrant les LAS, les BTS, les BUT, les CPGE, les PASS, les écoles d'ingénieurs et les IFSI.

Le palmarès des demandes des néo-bacheliers de la région Occitanie dans les différentes filières post-bac ne change pas et ceci dans les deux académies. Cependant, on peut noter des écarts où les néo-bacheliers de Montpellier sont plus enclins à demander des licences, des CPGE, PASS et IFSI. Ceux de l'académie de Toulouse, issus de la filière technologique demandent beaucoup plus de BUT (+12 points).

Par rapport à 2023, la demande s'est accrue auprès des IFSI, des CPGE, de PASS et a baissé dans les autres filières post-bac. Cependant on peut noter des exceptions : une augmentation des demandes en licence pour les néo-bacheliers de la filière professionnelle et pour les femmes de la filière technologique dans les deux académies, une hausse des demandes en BUT pour les néo-bacheliers de l'académie de Toulouse, une hausse des demandes dans les écoles d'ingénieurs des néo-bacheliers de l'académie de Montpellier.

Au niveau de l'acceptation, en 2024 des résultats qui réclament une mobilisation vigilante en lien avec les adaptations de la procédure (accélération des propositions, comportement des candidats). En licence, des néo-bacheliers issus des filières technologique et professionnelle plus enclins à accepter, avec un taux supérieur pour les bacheliers professionnels par rapport aux bacheliers généraux et ceci accentué dans l'académie de Montpellier. En PASS, une forte acceptation des bacheliers technologiques de l'académie de Toulouse, à relativiser par le taux faible de propositions. En BTS, les néo-bacheliers de la filière professionnelle de l'académie de Montpellier acceptent moins les propositions que ceux de Toulouse, ceci est inversé pour ceux de la filière technologique. En BUT, les néo-bacheliers de la filière technologique de l'académie de Toulouse acceptent plus les propositions que ceux de Montpellier, ceci est inversé pour la filière générale. En CPGE, ceux de l'académie de Montpellier acceptent plus les propositions et particulièrement ceux issus de la filière technologique. Dans les écoles d'ingénieurs, ceux issus de la filière générale de l'académie de Toulouse acceptent plus les propositions, ceci est inversée pour la filière technologique.

Par rapport à 2023, une attention particulière est à porter sur :

- la hausse des acceptations en licence pour les filières technologiques et professionnelles,
- la baisse très forte dans les IFSI toutes filières confondues,
- la baisse en BTS de la filière technologique,
- la baisse en BUT et dans les écoles d'ingénieurs dans les deux filières.

On note aussi une hausse des acceptations en CPGE, notamment pour la filière technologique.

Au final, le palmarès des acceptations est conforme aux demandes avec une orientation vers les licences qui peut poser question puisque les bacheliers technologiques et professionnels de l'académie de Montpellier sont surreprésentés par rapport à ceux de Toulouse soit respectivement +6,7 points et +8,4 points.

Par rapport au national, les néo-bacheliers de la région sont surreprésentés en licence toutes filières confondues, en PASS pour la filière générale, en CPGE et dans les écoles d'ingénieurs pour la filière technologique. Ils sont sous-représentés dans les autres filières.

Les demandes.

Par rapport à la totalité des demandes candidats, la part des néo-bacheliers est largement majoritaire dans les formations post-bac citées en introduction où ils représentent plus de 67% des candidats (87,8% en CPGE, 84,8% dans les écoles d'ingénieurs, 80,2% en PASS) excepté les IFSI où ils ne représentent que 50,9% des demandes.

Par rapport à 2023, ils sont légèrement plus représentés uniquement dans les IFSI +0,8 point dû à une croissance du nombre de candidats en réos dans les autres filières. Cependant en termes de nombre de candidats, on note une augmentation des demandes néos dans toutes les filières.

En 2024, le palmarès de la demande demeure inchangé depuis plusieurs années car elle est aussi liée aux capacités des formations et à leur sélectivité ou non sélectivité.

77% des néo-bacheliers demandent au moins une licence et 49% un BTS.

Ceux de **Montpellier demandent plus de licence et moins de BTS** que ceux de l'académie de **Toulouse** (respectivement +1 point et -0,5 point).

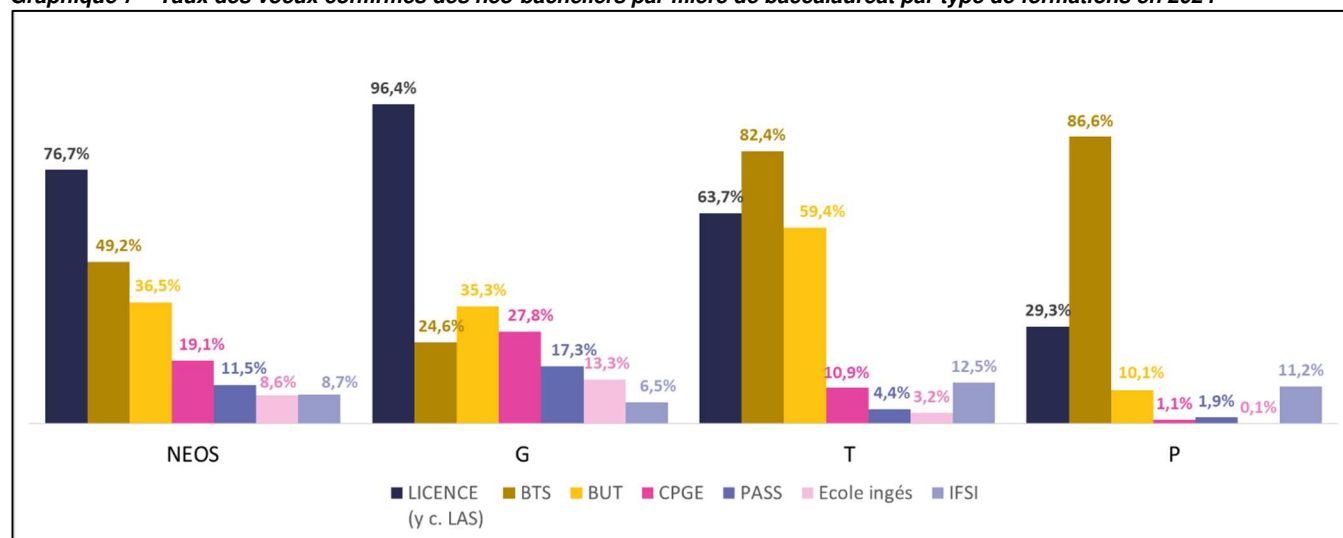
Concernant la demande des autres formations, les néo-bacheliers de l'académie de Montpellier demandent plus de CPGE 19,4% contre 18,8% pour Toulouse, plus de PASS 12,5% contre 10,7%, plus d'IFSI 10% contre 7,5% et ceux de Toulouse demandent plus de BUT 38,5% contre 34,2% et plus d'écoles d'ingénieurs 9,8% contre 7,3%.

Selon la filière du baccalauréat et/ou l'origine du candidat, la part des demandes néos dans les filières diffère. On retrouve la logique de l'orientation post-bac de chaque filière, la politique des taux d'accès dédiée aux formations BUT et BTS mais aussi les problématiques de l'orientation selon l'origine sociale.

La **filière générale** se distingue par une très forte demande en licence **96,4%**. Les licences sont aussi beaucoup sollicitées par les bacheliers de la **filière technologique** (2^{ème} position) avec un taux de demande de plus de **60%** (au-dessus des demandes de BUT) mais aussi par les bacheliers de la **filière professionnelle** (2^{ème} position) puisqu'ils sont pratiquement **30%** à faire une demande.

Ceux de Toulouse issus de la filière générale demandent plus de licence (+0,3 point par rapport à la moyenne régionale) alors que ce sont ceux de la filière technologique (+2,2 points) et de la filière professionnelle (+5,6 points) pour Montpellier.

Graphique 7 – Taux des vœux confirmés des néo-bacheliers par filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : concernant les demandes des néo-bacheliers, de la région Occitanie, 76,7% ont confirmé au moins un vœu en licence, 49,2% en BTS, 36,5% en BUT, 19,1% en CPGE, 11,5% en PASS, 8,6% en écoles d'ingénieurs et 8,7% en IFSI pour l'année 2024

Les **bacheliers généraux** choisissent ensuite les **BUT (35,3%)**, les **CPGE (27,8%)** suivi des **BTS (24,6%)**. Moins d'un candidat sur 5 demande **PASS** et moins d'un sur 7 les **écoles d'ingénieurs**.

Concernant les **bacheliers issus de la filière technologique**, la demande la plus forte concerne les **BTS avec 82,4%** d'élèves demandeurs. Ils choisissent seulement en 3^{ème} position les BUT avec 59,4%. Un **candidat sur 8 demande un IFSI**.

Concernant les **bacheliers issus de la filière professionnelle**, ils demandent majoritairement les **BTS (86,6%)** et ils sont plus de **1 sur 10** à demander une formation **IFSI**.

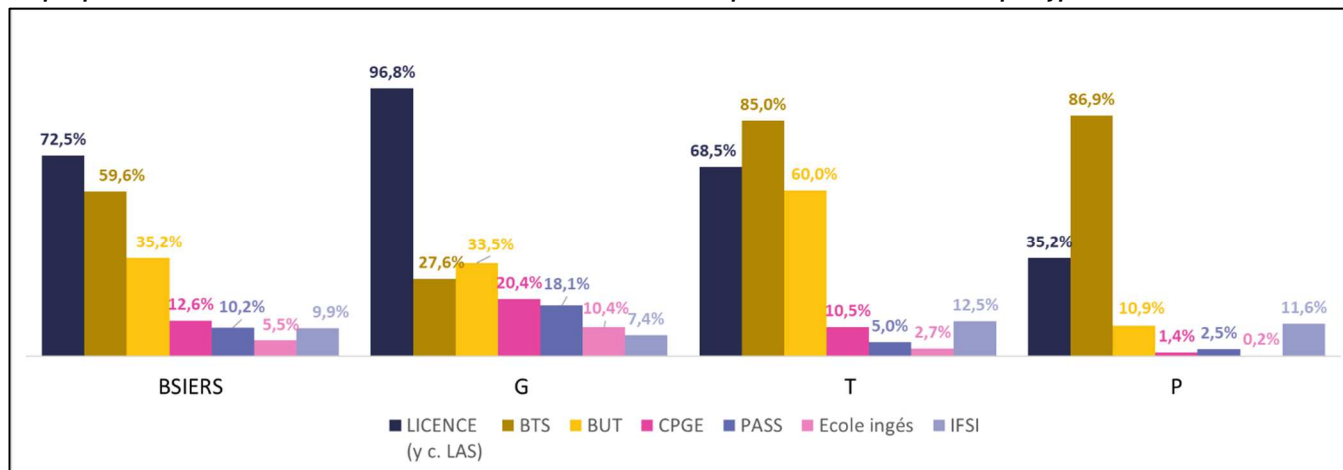
Cette logique est identique dans les deux académies, mais on note des écarts importants dans certaines filières post-bac. Les néo-bacheliers de Toulouse demandent beaucoup plus de DUT (filière générale +3 points, filière technologique +12 points), plus de BTS (filières générale et professionnelle +2 points) et d'écoles d'ingénieurs (filière générale +3 points, filière technologique +2 points). Les néo-bacheliers de Montpellier demandent plus de CPGE (filière générale +0,5 point, filière technologique +1 point), de PASS (filière générale +2,5 points, filière technologique +1 point) et surtout d'IFSI (filière générale +1,5 points, filières technologique et professionnelle +4 points).

Les candidats boursiers ciblent moins les licences -4,2 points, les CPGE -6,5 points, les écoles d'ingénieurs -3,1 points mais aussi dans une moindre mesure les BUT et PASS avec -1,3 points. Ils ont effectué par contre plus de demandes en BTS +10,4 points et en IFSI +1,2 points.

On retrouve la même logique dans les deux académies.

Ce constat change selon les filières.

Graphique 8 – Taux des vœux confirmés des néo-bacheliers boursiers par filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Une demande plus importante en licence pour les boursiers issus des filières technologique et professionnelle, respectivement +4,8 points et +5,9 points par rapport à l'ensemble des candidats de ces filières. Une demande plus importante en BTS et en PASS pour les boursiers issus des filières générale et technologique, respectivement +3 points et +2,6 points pour les BTS et +0,8 point et +0,6 point pour PASS.

Un intérêt plus important des boursiers issus de la filière technologique en BUT +0,6 point

Une désaffection très importante des boursiers issus de la filière générale vers les CPGE -7,4 points et importante vers les écoles d'ingénieurs -2,9 points et le BUT -1,8 points.

On retrouve la même logique dans les deux académies.

L'évolution des demandes par rapport à 2023

Une évolution légère des comportements est constatée entre 2023 et 2024.

Les demandes en IFSI ont progressé de +0,3 point, ce qui s'explique par une demande plus importante des néo-bacheliers de Montpellier toutes filières confondues, ceux de Toulouse ont progressé uniquement dans la filière professionnelle.

Les demandes en CPGE et en PASS ont progressé respectivement de +0,2 point et +0,3 point due à une demande plus importante des néo-bacheliers de Montpellier issus de la filière générale respectivement +1,8 points et +1,2 points et de ceux de Toulouse uniquement pour PASS +0,6 point.

Ceux issus de la filière technologique sont moins demandeurs (respectivement -0,3 et -0,1 point), mais cela concerne uniquement les hommes pour les demandes en CPGE (-0,8 point) et les femmes pour les demandes en PASS (-0,2 point). Par ailleurs, les élèves encordés ont beaucoup moins demandé les CPGE (-4,4 points).

Les autres formations ont été moins demandées.

- -0,7 point pour les licences, excepté chez les néo-bacheliers issus de la filière professionnelle et les femmes issues de la filière technologique où leurs demandes ont progressé respectivement de +0,8 point et +0,5 point. Cette évolution se retrouve dans les deux académies
- -0,5 point pour les BUT, excepté chez les femmes issues de la filière technologique +1 point. La baisse concerne uniquement les néos de l'académie de Montpellier, elle est donc plus importante.
- -0,1 point pour les écoles d'ingénieurs qui s'explique par une baisse des demandes des néo-bacheliers de Toulouse issus de la filière technologique -0,2 point malgré une hausse des demandes de ceux de Montpellier issus de la filière générale +0,2 point.
- -1 point pour les BTS toutes filières confondues, quelle que soit l'académie avec une forte baisse pour les filières générale et professionnelle, soit respectivement -2,1 points et -1,6 points.

Parmi les candidats ayant effectué une demande en 2024, quelle est la part des femmes, des boursiers et des élèves issus d'un dispositif des cordées de la réussite dans chaque type de formations?

Au global, les femmes représentent **52,9% des demandes** (+2,5 points par rapport au vivier et -0,1 point par rapport à 2023), les boursiers **28,4%** (-0,8 point par rapport au vivier et +0,6 point par rapport à 2023) et les élèves issus des cordées de la réussite **3,3%** (+0,3 point par rapport au vivier et -0,3 point par rapport à 2023).

Si l'on compare les deux académies par rapport à 2023 :

- la part des femmes a baissé dans l'académie de Montpellier -0,3 point mais elle reste plus importante en 2024 par rapport à Toulouse (+0,4 point de plus)
- la part des boursiers a augmenté dans les deux académies de +0,6 point et Montpellier reste en 2024 avec un taux plus fort que Toulouse (+7,9 points de plus)

Tableau 6 – Part des femmes, des boursiers et des candidats encordés lors des demandes selon le type de formation

DEMANDES	FEMMES NEOS	BSIERS NEOS	CORDEES NEOS
LICENCE (y c. LAS)	56,8%	26,9%	3,6%
BTS	48,0%	34,4%	2,9%
BUT	45,2%	27,4%	3,4%
CPGE	47,3%	18,7%	3,8%
PASS	65,6%	25,2%	4,2%
Ecole ingés	31,4%	18,2%	3,2%
IFSI	80,5%	32,4%	2,8%

Grille de lecture: en 2024, 56,8% des demandes néos en licence sont des femmes

Les femmes sont surreprésentées en licence, PASS et IFSI avec un taux très fort pour celles issues de la filière technologique soit respectivement 58,4%, 75,2% et 81,7% et celles de la filière professionnelle soit respectivement 62,4%, 85,8% et 88,9%.

Elles sont très déficitaires dans les écoles d'ingénieurs même si celles issues de la filière générale sont plus demandeuses que celles de la filière technologique soit respectivement 32,8% et 17,8%.

Elles sont minoritaires dans les autres filières de formation et plus particulièrement en BTS pour celles issues de la filière professionnelle 45,6%, en BUT pour celles issues de la filière générale 43,6% et en CPGE pour celles issues de la filière technologique 40,7%.

Les boursiers sont surreprésentés en BTS et dans les IFSI avec un taux très fort pour ceux issus de la filière technologique soit respectivement 35,8% et 34,7% et ceux issus de la filière professionnelle soit respectivement 41,9% et 43,1%.

Ils sont surreprésentés dans les filières technologique et professionnelle en licence avec respectivement un taux à 37,3% et 50,2%.

Ceux de la **filière technologique** sont aussi **surreprésentés en BUT et PASS** soit respectivement 35% et 39,5%.

Ils sont **très déficitaires en CPGE et dans les écoles d'ingénieurs**, ce qui s'explique par un déficit important des boursiers de Toulouse soit respectivement 14,7% et 14,4%.

Concernant les élèves encordés, la surreprésentation en PASS concerne uniquement ceux de la filière générale, **celle en CPGE** concerne uniquement ceux de la **filière technologique**, celle en **licence** concerne ceux de la **filière générale** et celle **en BUT** concerne uniquement ceux de la filière technologique.

Dans les autres filières, ils sont minoritaires excepté en IFSI pour la filière générale 4,7%, en BTS pour les filières technologique 2,9% et professionnelle 2,1%.

Par rapport à 2023, la part des femmes ayant confirmé au moins un vœu est en très légère hausse en BTS +0,1 point, elles sont stables dans les licences, les écoles d'ingénieurs et les BUT et elles ont baissé dans les autres filières : -0,5 point en CPGE, -0,7 point en PASS, -1,1 points en IFSI.

La représentation des boursiers en BTS est en progression dans toutes les filières, notamment dans les écoles d'ingénieurs +1,6 points, les IFSI +2,4 points, les autres formations étant en dessous de 1 point.

Quant aux élèves encordés, leur représentation a baissé dans toutes les formations, notamment en CPGE -1,2 points, les autres formations étant en dessous de -1 point.

Les propositions et les acceptations.

Les néo-bacheliers reçoivent plus de propositions que les candidats en réorientation (*excepté les bacheliers professionnels -1,5 points*) et ils les acceptent plus.

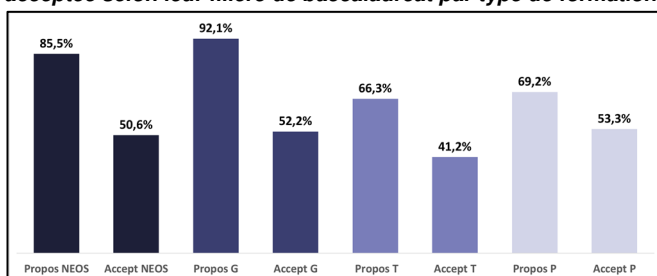
Au niveau des filières acceptées, ils sont plus représentés avec un taux a minima à 90% en CPGE, PASS, les écoles d'ingénieurs, un taux a minima à 80% en BTS, BUT et à 60,6% en IFSI. Par contre, ils ne représentent que 63.7% des candidats ayant accepté une licence.

Par rapport à 2023, les néo-bacheliers sont mieux représentés en PASS +2,8 points, IFSI +2,4 points, BUT +2,1 points, BTS +0,5 point (uniquement ceux de l'académie de Toulouse). Ils sont moins représentés dans les écoles d'ingénieurs -1,1 points, en licence -1,2 points et en CPGE -0,3 point (uniquement ceux de l'académie de Toulouse).

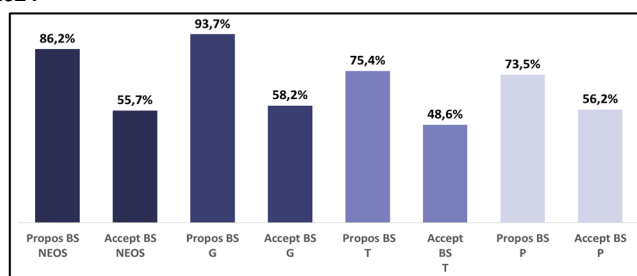
La mise en perspective des propositions des établissements de l'enseignement supérieur effectuées auprès des néo-bacheliers de l'académie et le comportement de ceux-ci vis-à-vis de leur choix définitif par type de formations.

En licence dont LAS

Graphiques 9 et 10 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu une proposition en licences et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en licence ont reçu 85,5% de propositions et ils ont accepté à 50,6% les propositions reçues



Grille de lecture : les néo-bacheliers boursiers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en licence ont reçu 86,2% de propositions et ils ont accepté à 55,7% les propositions reçues

Six néo-bacheliers sur 7 reçoivent une proposition en licence. Ils sont un peu plus d'1 sur 2 à l'accepter.

Même si les bacheliers généraux sont la cible principale des licences, les bacheliers des deux autres filières sont plus de 2 candidats sur 3 à avoir reçu une proposition sachant que les bacheliers professionnels ont reçu plus de propositions que les bacheliers technologiques avec un écart de +2,9 points. Les bacheliers professionnels acceptent mieux les propositions, leur taux étant supérieur à celui des bacheliers généraux soit 53,3%.

Les boursiers reçoivent plus de propositions 86,2% et les acceptent mieux 55,7%.

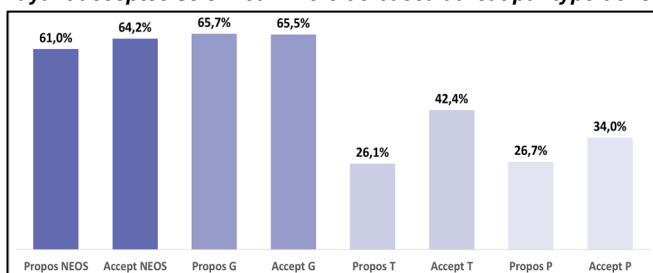
Les néo-bacheliers des filières technologique et professionnelle de l'académie de Montpellier sont plus enclins à accepter les licences que ceux de l'académie de Toulouse soit respectivement un écart de +2,1 et +1,7 points.

Par rapport à 2023, une acceptation pratiquement constante (+0,1 point d'écart) où la baisse des bacheliers généraux -0,2 point est compensée par une hausse des bacheliers technologiques +2,2 points et professionnels +0,6 point.

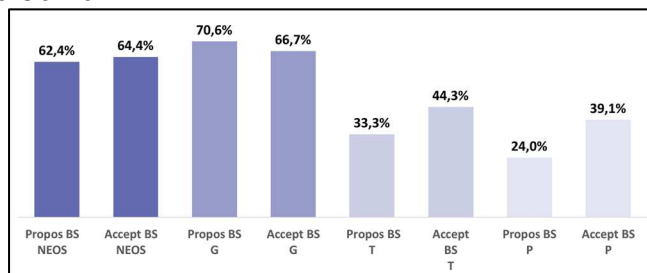
Les boursiers acceptent plus que l'année dernière +0,7 point et leur comportement suit la même logique que soit la filière.

En PASS

Graphiques 11 et 12 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en PASS et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en PASS ont reçu 61,0% de propositions et ils ont accepté à 64,2% les propositions reçues



Grille de lecture : les néo-bacheliers boursiers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en PASS ont reçu 62,4% de propositions et ils ont accepté à 64,4% les propositions reçues

Les propositions en PASS ciblent essentiellement les bacheliers issus de la filière générale. Ils sont un peu plus de 3 candidats sur 5 à avoir reçu une proposition et 64,2% à en avoir accepté une. Les boursiers acceptent autant les propositions.

Les bacheliers technologiques sont moins nombreux à accepter le peu de propositions reçues : 42,4% et 44,3% pour les boursiers.

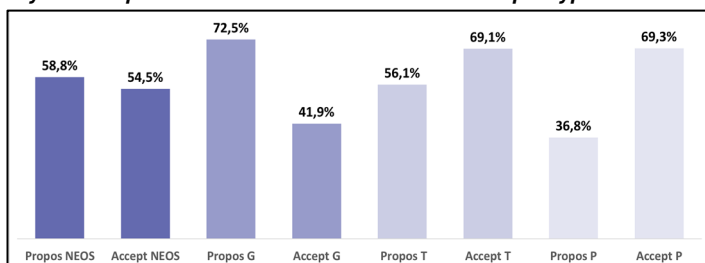
Les néo-bacheliers de l'académie de Toulouse acceptent plus les propositions, avec un écart de 4,5 points de plus par rapport à l'académie de Montpellier.

Par rapport à 2023, une acceptation en hausse +4 points qui se caractérise par une hausse des bacheliers généraux +4 points et par une baisse des acceptations des bacheliers technologiques -0,8 point.

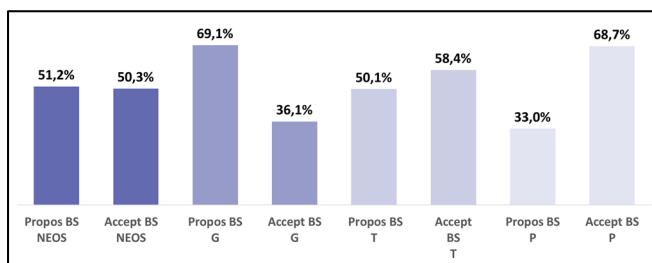
Les boursiers ont une évolution identique.

En IFSI

Graphiques 13 et 14 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en IFSI et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en IFSI ont reçu 58,8% de propositions et ils ont accepté à 54,5% les propositions reçues



Grille de lecture : les néo-bacheliers boursiers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en IFSI ont reçu 51,2% de propositions et ils ont accepté à 50,3% les propositions reçues

Le ciblage des candidats est axé prioritairement vers les candidats issus de la filière générale 72,5% et de la filière technologique 69,1%. Cependant, les candidats issus de la filière professionnelle acceptent légèrement plus les propositions : 69,3% par rapport aux candidats de la filière technologique. Ceux de la filière générale sont seulement 41,9% à y accepter une proposition (leur poids parmi les candidats en fait néanmoins le groupe le plus représenté parmi les bacheliers ayant accepté un IFSI).

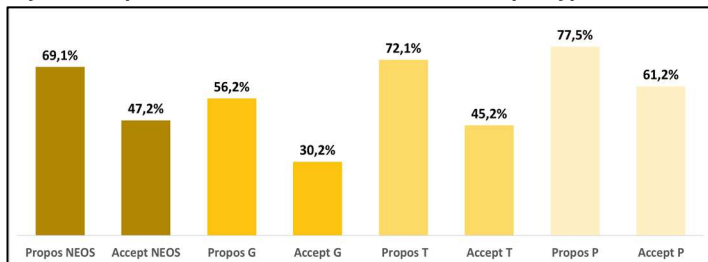
Les boursiers acceptent moins les propositions.

Les néo-bacheliers de Toulouse acceptent davantage les propositions que ceux de Montpellier, avec un écart de 5,2 points de plus dont +8,3 points pour la filière professionnelle.

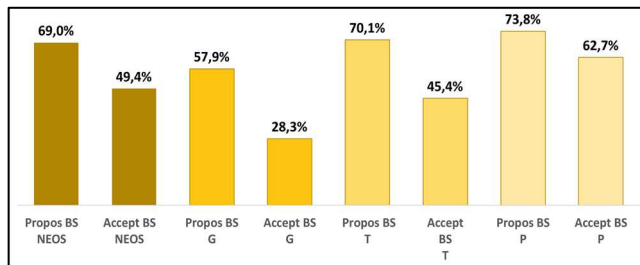
Par rapport à 2023, une acceptation en baisse de -3,3 points dans toutes les filières, particulièrement forte chez les néo-bacheliers issus de la filière technologique -6,1 points (les boursiers étant à -11 points).

En BTS

Graphiques 15 et 16 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en BTS et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en BTS ont reçu 69,1% de propositions et ils ont accepté à 47,2% les propositions reçues



Grille de lecture : les néo-bacheliers boursiers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en BTS ont reçu 69% de propositions et ils ont accepté à 49,4% les propositions reçues

Les bacheliers professionnels sont ceux qui reçoivent le plus de propositions 77,5% et les acceptent plus 61,2%. Viennent ensuite les bacheliers technologiques avec 72,1% de propositions et seulement 45,2% d'acceptation. Les boursiers acceptent un peu plus les propositions.

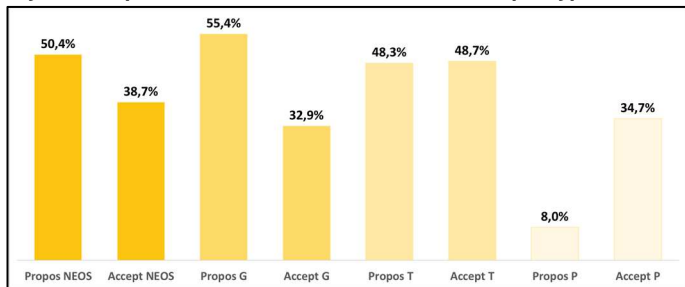
Les néo-bacheliers de l'académie de Montpellier issus de la filière technologique acceptent mieux les propositions que ceux de Toulouse, avec un écart de +1,6 points. A l'inverse, ceux issus des autres filières sont en deçà de 3 points.

Par rapport à 2023, les bacheliers professionnels acceptent plus les BTS +0,4 point alors que ceux de la filière technologique les acceptent un peu moins -0,4 point.

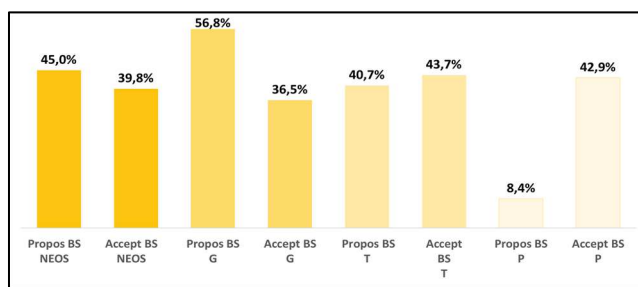
Quant aux boursiers, ceux issus de la filière professionnelle ont plus accepté les propositions +1,3 points alors que ceux issus de la filière technologique les ont moins accepté -1,8 points.

En BUT

Graphiques 17 et 18 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en BUT et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en BUT ont reçu 50,4% de propositions et ils ont accepté à 38,7% les propositions reçues.



Grille de lecture : les néo-bacheliers boursiers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en BUT ont reçu 45% de propositions et ils ont accepté à 39,8% les propositions reçues.

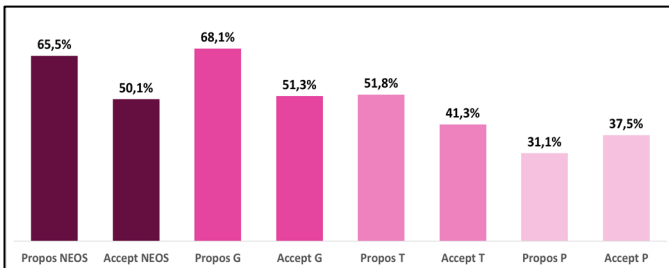
Le taux d'acceptation des bacheliers technologiques est très supérieur aux bacheliers généraux soit 48,7% contre 32,9%. Cet écart se réduit pour les boursiers car les boursiers issus de la filière générale acceptent davantage les propositions.

Les néo-bacheliers de l'académie de Toulouse issus de la filière technologique ont beaucoup plus de propositions et acceptent beaucoup plus que l'académie de Montpellier, avec un écart de +7,8 points. A l'inverse, ceux de la filière générale acceptent moins les propositions que ceux de Montpellier avec un écart de 3,7 points en moins.

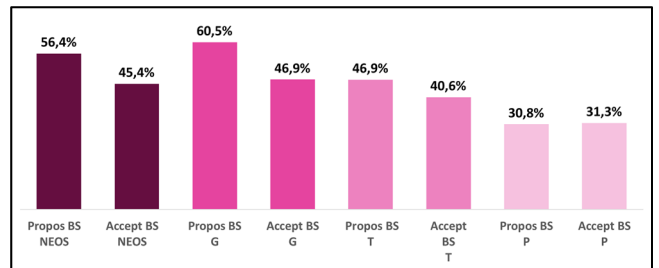
Par rapport à 2023, une acceptation en baisse -1,2 points qui se caractérise par une baisse de l'acceptation des bacheliers généraux -1,1 points et où moins d'1 bachelier technologique sur 2 accepte une proposition, ce qui correspond à une baisse de -1,3 points. Cette baisse est très prononcée pour les boursiers de la filière technologique -6,4 points.

En CPGE

Graphiques 19 et 20 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en CPGE et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en CPGE ont reçu 65,5% de propositions et ils ont accepté à 50,1% les propositions reçues



Grille de lecture : les néo-bacheliers boursiers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en CPGE ont reçu 56,4% de propositions et ils ont accepté à 45,4% les propositions reçues

Le ciblage concerne les candidats issus de la filière générale et de la filière technologique.

Si plus d'1 candidat sur 2 de la filière générale accepte une proposition, ils sont seulement 41,3% pour ceux issus de la filière technologique.

Cette acceptation est moindre pour les candidats boursiers où ils sont 46,9% pour la filière générale et 40,6% pour la filière technologique.

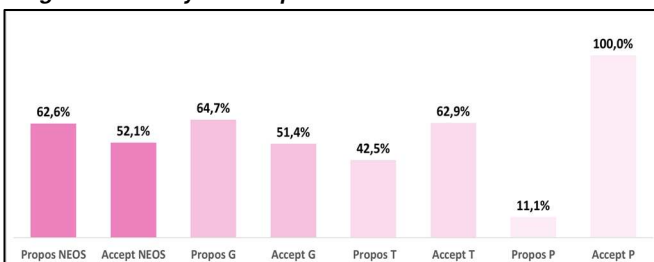
Les néo-bacheliers de l'académie de Montpellier sont plus intéressés par les CPGE que ceux de Toulouse avec un écart du taux d'acceptation de 1,5 points en plus. Cet écart s'accroît pour les néos de la filière technologique avec un écart de +5,3 points.

Par rapport à 2023, une acceptation en hausse avec +1,1 points pour les néos issus de la filière générale +1,2 points et +3,7 pour ceux issus de la filière technologique.

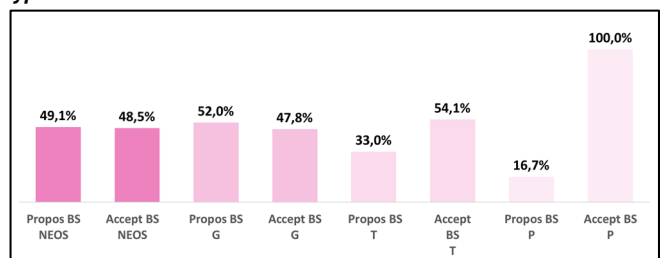
Par contre, l'acceptation des boursiers issus de la filière générale est en baisse de -2,3 points alors qu'elle est en hausse pour ceux issus de la filière technologique +2,1 points.

En écoles d'ingénieurs

Graphiques 21 et 22 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en écoles d'ingénieurs et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : les néo-bacheliers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en écoles d'ingénieurs ont reçu 62,6% de propositions et ils ont accepté à 52,1% les propositions reçues



Grille de lecture : les néo-bacheliers boursiers de la région Occitanie ayant confirmé au moins 1 vœu en écoles d'ingénieurs ont reçu 49,1% de propositions et ils ont accepté à 48,5% les propositions reçues

Le ciblage est essentiellement axé vers les candidats de la filière générale. Cependant les néos de la filière technologique acceptent mieux les propositions avec un taux à 62,9% contre 51,4% pour ceux de la filière générale. Les boursiers acceptent moins les propositions.

Les néo-bacheliers de l'académie de Toulouse issus de la filière générale acceptent plus les propositions que ceux de Montpellier, avec un écart de 2,3 points en plus. A l'inverse, ceux de la filière technologique acceptent moins les propositions, avec un écart de -9,2 points.

Par rapport à 2023, une acceptation en baisse dans les deux filières : -2,5 points pour la filière générale et -2,2 points pour la filière technologique.

La baisse est identique chez les boursiers de la filière générale alors que l'on a une acceptation en hausse chez les boursiers de la filière technologique +2,4 points.

Parmi ces candidats ayant reçu au moins une proposition et l'ayant acceptée, quelle est la part des femmes, des boursiers et des élèves issus d'un dispositif des cordées de la réussite dans chaque type de formations?

Les propositions

Les femmes représentent **53,6% des néo-bacheliers ayant reçu au moins une proposition** (+0,1 point par rapport à 2023), les **boursiers 28,1%** (+0,7 point par rapport à 2023) et les **élèves issus des cordées de la réussite 3,4%** (-0,3 point par rapport à 2023).

Si l'on compare les deux académies par rapport à 2023 :

- La part des femmes a baissé de -0,1 point dans l'académie de Montpellier mais elle reste plus importante en 2024 par rapport à Toulouse (+0,6 point de plus)
- La part des boursiers a augmenté dans les deux académies +0,6 points et Montpellier reste avec un taux plus fort que Toulouse (+8,1 points de plus)

Tableau 8 – Part des femmes, des boursiers et des candidats encordés des propositions reçues selon le type de formation

PROPOS	FEMMES NEOS	BSIERS NEOS	CORDEES NEOS
LICENCE (y c. LAS)	58,8%	27,1%	3,7%
BTS	47,4%	34,4%	3,0%
BUT	43,1%	24,5%	3,9%
CPGE	47,9%	16,1%	3,5%
PASS	65,9%	25,8%	4,8%
Ecole ingés	32,8%	14,2%	3,1%
IFSI	82,5%	28,3%	3,6%

Les femmes restent majoritaires en licence, PASS et IFSI.

En cohérence avec la demande, la part des boursiers reste élevée en BTS et IFSI.

Grille de lecture: en 2024, 58,8% des propositions reçues en licence sont des femmes

Par rapport aux demandes des candidats.

Les femmes reçoivent moins de propositions en BTS -0,5 point et BUT-2,1 points. Elles en reçoivent plus en IFSI et en licence +2 points, dans les écoles d'ingénieurs +1,3 points et dans une moindre mesure en CPGE +0,6 point (où celles de la filière technologique ont reçu moins de propositions -1,2 points) et en PASS +0,4 point.

Les boursiers reçoivent moins de propositions en IFSI -4,2 points, dans les écoles d'ingénieurs -3,9 points, en BUT -2,9 points (excepté pour ceux issus de la filière générale), en CPGE -2,6 points. Ils reçoivent dans une moindre mesure plus de propositions en PASS +0,6 point et en licence +0,2 point.

Quant aux candidats encordés, ils reçoivent un peu moins de propositions en CPGE -0,3 point (excepté pour ceux de la filière technologique). Ils reçoivent plus de propositions en PASS +0,6 point, en IFSI +0,8 point et en BUT +0,5 point.

Par rapport à 2023, la part des femmes ayant reçu une proposition a augmenté dans toutes les filières (entre 0,2 et 0,9 point) sauf dans les IFSI -1,5 points. La part des boursiers ayant reçu une proposition a augmenté dans toutes les formations excepté PASS -0,2 point. L'évolution est particulièrement marquée dans les IFSI +3,3 points, les écoles d'ingénieurs +1,6 points, les autres étant très modérées (autour de +0,8 point). Quant aux candidats encordés, leur part a augmenté en IFSI +0,6 point et en PASS +0,4 point. Ils ont baissé dans les autres filières, notamment en CPGE -1,1 points.

L'acceptation

Les femmes représentent **54,1% des acceptations** (-0,1 point par rapport à 2023), les **boursiers 27,7%** (+0,6 point par rapport à 2023) et les **élèves issus des cordées de la réussite 3,6%** (-0,4 point par rapport à 2023).

Si l'on compare les deux académies par rapport à 2023 :

- La part des femmes est constante dans l'académie de Montpellier mais elle reste plus importante en 2024 par rapport à Toulouse (+0,9 point de plus)
- La part des boursiers a augmenté dans les deux académies (+0,4 point Toulouse, +0,7 point Montpellier) et Montpellier reste avec un taux plus fort que Toulouse (+8,8 points de plus)

Tableau 9 – Part des femmes, des boursiers et des candidats encordés des propositions acceptées selon le type de formation

ACCEPT	FEMMES NEOS	BSIERS NEOS	CORDEES NEOS
LICENCE (y c. LAS)	61,8%	29,8%	3,9%
BTS	43,5%	35,9%	3,1%
BUT	37,1%	25,2%	3,5%
CPGE	43,9%	14,6%	3,5%
PASS	67,8%	25,9%	5,1%
Ecole ingés	31,3%	13,3%	3,3%
IFSI	84,2%	26,1%	3,0%

Les femmes restent majoritaires et sont beaucoup plus nombreuses en licence, PASS et IFSI.

En cohérence avec la demande et les propositions, la part des boursiers reste élevée en BTS. Elle devient plus faible en IFSI et devient plus élevée en licence.

Quant aux élèves encordés, leur part reste élevée uniquement en licence et PASS.

Grille de lecture: en 2024, 61,8% des acceptations en licence sont des femmes.

Par rapport aux propositions des candidats.

Les femmes acceptent moins les BUT -6 points, les BTS -4 points, les CPGE -4,1 points et les écoles d'ingénieurs -1,5 points (*excepté pour celles issues de la filière technologique +5 points*).

Elles acceptent plus les licences +3,1 points. Seules celles de la filière générale acceptent plus les IFSI +0,9 point. Elles acceptent plus PASS +1,9 points.

Les boursiers acceptent moins les écoles d'ingénieurs -1 point, les CPGE -1,5 points et les IFSI -2,2 points. Ils acceptent plus les licences +2,7 points, les BTS +1,6 points (*excepté ceux de la filière générale -1,6 points*) et dans une moindre mesure (inférieure à 1 point) les autres formations (*excepté les BUT pour ceux issus de la filière technologique -3,1 points*).

Quant aux encordés, ils acceptent moins les BUT -0,4 point et les IFSI -0,6 point (*excepté ceux issus de la filière professionnelle +0,2 point*) et acceptent un peu plus les autres formations (au maximum +0,3 point de plus).

Par rapport à 2023, la part des femmes ayant accepté une proposition a baissé en IFSI -1,1 points, dans les écoles d'ingénieurs -1,6 points, PASS -0,5 point et dans une moindre mesure en licence -0,1 point. Elle a augmenté dans les autres formations : +0,7 en BTS, +0,6 point en BUT et +0,5 point en CPGE.

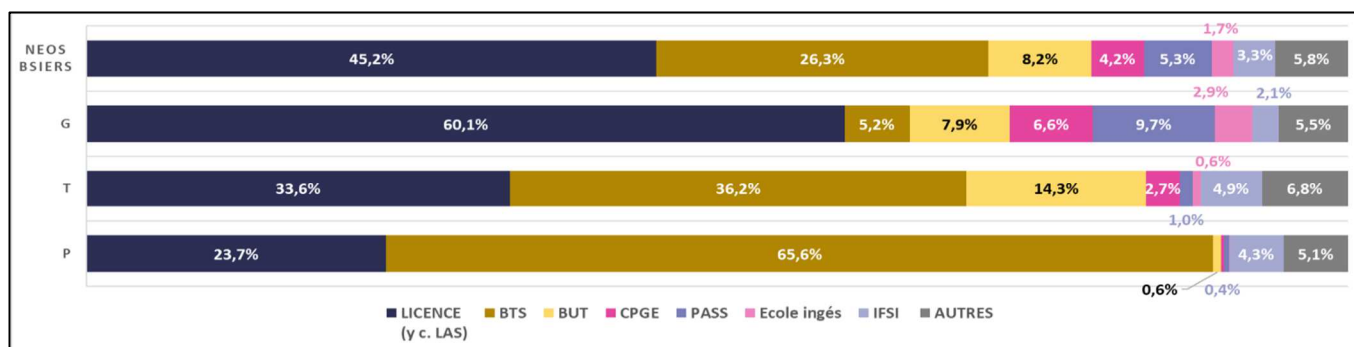
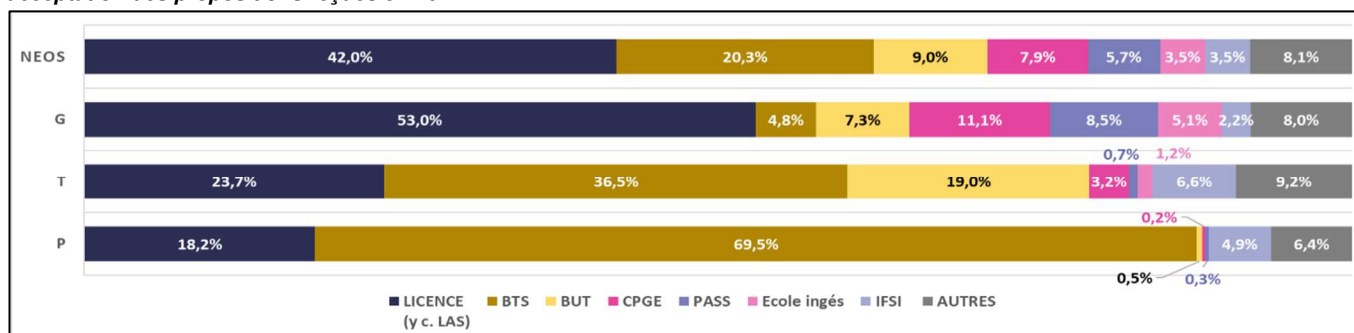
La part des boursiers ayant accepté une proposition a baissé uniquement en CPGE -0,3 point. La hausse est marquée en IFSI et en licence +1 point, dans les écoles d'ingénieurs +1,6 points.

Quant aux candidats encordés, leur part a baissé en licence -0,4 point, en BUT -1,5 points, en CPGE -0,8 point. La part reste constante dans les écoles d'ingénieurs. Dans les autres formations, leur part a progressé entre +0,2 et +0,4 point.

Au final, la répartition des néo-bacheliers dans les formations post-bac après acceptation des propositions est la suivante :

La répartition des néo-bacheliers dans les formations post-bac après acceptation des propositions met en relief la diversité plus ou moins grande des choix selon les filières du baccalauréat.

Graphiques 23 et 24– Répartition des néo-bacheliers et des néo-bacheliers boursiers dans les grands types de formations après acceptation des propositions reçues en 2024



Grille de lecture en 2024, 42% des néo-bacheliers de la région Occitanie ont accepté une formation en licence, 20,3% en BTS, 9,0% en BUT, 7,9% en CPGE, 5,7% en PASS, 3,5% en écoles d'ingénieurs, 3,5% en IFSI et 8,1% dans les autres formations

Le choix définitif d'une formation post-bac pour les néo-bacheliers est conforme aux vœux qu'ils ont confirmés.

Ceci se retrouve au niveau des 2 académies. Ainsi, par rapport à Toulouse, ceux de Montpellier ont accepté plus de licence +2,3 points, plus de CPGE +0,8 point, plus de PASS +1,6 point, plus d'IFSI +0,2 point et moins de BUT -2 points, moins de BTS -0,9 point, moins d'écoles d'ingénieurs -1,4 points et moins des « autres formations » -0,6 point.

Cette différence de choix se retrouve aussi chez les femmes et les boursiers (excepté pour les IFSI où les boursiers de Montpellier ont accepté moins d'IFSI -0,5 point et autant d'écoles d'ingénieurs que ceux de Toulouse).

Les néos issus de la filière générale sont ainsi répartis majoritairement en **licence**, suivi des **CPGE** et ensuite de **PASS**. Les IFSI sont les formations en dernière position. Selon le profil, le palmarès de tête change :

- **Les femmes** sont réparties majoritairement en **licence** 58%, suivi de **PASS** 10,3% et ensuite des **CPGE** 8,9%. Les écoles d'ingénieurs en dernière position représentent 2,9% des acceptations des femmes.
- **Les boursiers** sont répartis majoritairement en **licence** 60,1%, suivi de **PASS** 9,7% et ensuite des **BUT** 7,9%. Les IFSI en dernière position représentent 2,1% des acceptations boursiers.

Les néos issus de la filière technologique sont répartis majoritairement en **BTS**, suivi des **licences** et ensuite des **BUT**. PASS est la formation en dernière position. Selon le profil, le palmarès de tête change :

- **Les femmes** sont réparties majoritairement en **BTS** 30,6%, suivi des **licences** 29,1% et ensuite des **BUT** 14,5%. Les écoles d'ingénieurs en dernière position représentent 0,6% des acceptations des femmes.
- **Les boursiers** sont répartis majoritairement en **BTS** 36,2%, suivi des **licences** 33,6% et ensuite des **BUT** 14,3%. Les écoles d'ingénieurs en dernière position représentent 0,6% des acceptations des boursiers.

Les néos issus de la filière professionnelle sont répartis majoritairement en **BTS**, suivi des **licences** et ensuite des **autres formations**. Les IFSI sont les formations placées en dernière position.

- Ce **classement est identique pour les boursiers** mais avec un taux plus bas en BTS 65,6% et plus élevé en licence 23,2%.
- **Les femmes sont plus nombreuses en licence et en IFSI**. La répartition est de 58,9% en BTS, 25,3% en licence et 9% en IFSI.

Par rapport à 2023, le palmarès de tête ne change pas, mais de petits changements sont visibles concernant le poids de la répartition des acceptations.

- Les néo-bacheliers **sont moins nombreux en licence -0,2 point** quelle que soit leur origine académique. Une baisse qui concerne uniquement la filière générale -0,6 point, conséquence de la baisse des néos de Montpellier -1,9 points malgré une hausse de ceux de Toulouse +0,4 point et surtout une hausse de ceux issus des filières technologique +1,3 points et professionnelle +1 point dans les deux académies.
- **Ils ont moins choisi les BTS -0,4 point** quelle que soit leur origine académique, notamment ceux issus de la filière technologique -1,6 points et de la filière professionnelle -0,6 point. Ce qui s'explique pour ceux de Montpellier par une baisse des filières générale -0,2 point et technologique -2,1 points et pour ceux de Toulouse par une baisse des filières technologique -1,3 points et professionnelle -1,1 points.
- **La répartition en BUT est constante** malgré une baisse des bacheliers technologiques -0,8 point. Ce qui s'explique au niveau de Montpellier par une baisse des BUT de -0,2 point dû à une baisse de la filière technologique -1 point et au niveau de Toulouse par une hausse des BUT de +0,1 point dû à une hausse de la filière générale +0,1 point et de la baisse de la filière technologique -0,4 point.
- **La répartition en CPGE est en hausse +0,2 point** suite à une hausse des bacheliers généraux +0,4 point. Ce qui s'explique au niveau de Montpellier par une hausse en CPGE de +0,6 point dont +0,9 point pour la filière générale et +0,4 point pour la filière technologique et au niveau de Toulouse par une baisse en CPGE de -0,2 point dû à une baisse de la filière technologique -0,3 point.
- **La répartition en PASS a progressé de +0,5 point** (Montpellier +0,7 point, Toulouse +0,3 point) grâce à une augmentation des bacheliers généraux +0,8 point (Montpellier +1 point, Toulouse +0,6 point). Concernant les bacheliers technologiques, seule l'académie de Montpellier est en progression de +0,3 point, Toulouse est en baisse de -0,2 point.
- **Les néo-bacheliers sont moins nombreux à choisir une école d'ingénieur -0,2 point**, qui s'explique par une baisse très légère de ceux issus de la filière générale -0,1 point et une hausse très légère de ceux issus de la filière technologique +0,2 point. Au niveau académique, ce constat est le résultat d'une baisse de l'académie de Toulouse -0,1 point malgré une hausse de l'académie de Montpellier +0,1 point, qui s'explique pour Toulouse par une baisse de la filière générale -0,3 point alors que la filière technologique a augmenté de 0,1 point et pour Montpellier par une hausse des filières générale +0,1 point et technologique +0,3 point.
- **La répartition dans les IFSI est constante**, qui s'explique par une augmentation des bacheliers généraux +0,2 point et une baisse des bacheliers professionnels -0,7 point. Au niveau académique, c'est le résultat d'une baisse de l'académie de Montpellier -0,1 point et d'une hausse de l'académie de Toulouse +0,1 point. La baisse pour Montpellier est le résultat d'une chute des filières technologique -0,4 point et professionnelle -2 points malgré la hausse de la filière générale +0,5 point. La hausse pour Toulouse est le résultat d'une hausse des filières technologique +0,4 point et professionnelle +0,3 point et d'une filière générale stable.

Selon leur origine académique, on note des orientations plus prononcées dans certaines filières.

Les néo-bacheliers de Montpellier par rapport à Toulouse, issus de :

- la filière générale sont plus présents en CPGE (+0,9 point), PASS (+2,2 points) et dans les IFSI (+0,5 point) et moins présents en licence (-0,1 point), BTS (-0,7 point), BUT (-0,1 point) et les écoles d'ingénieurs (-1,4 points).
- la filière technologique, sont surreprésentés en licence (+6,7 points), BTS (+2,3 points), CPGE (+0,9 point), PASS (+0,8 point) et sous-représentés en BUT -9,4 points, dans les écoles d'ingénieurs (+0,7 point) et les IFSI (+0,6 point)
- la filière professionnelle, sont surreprésentés en licence (+8,4 points) et sous-représentés en BTS (-8,3 points) et dans les IFSI (-0,1 point).

Par rapport au national, les néo-bacheliers de la région Occitanie sont plus présents en licence (+2,2 points), en PASS (+1 point). Ils sont à l'inverse moins présents en BTS (-0,2 point), en BUT (-0,9 point), en CPGE (-0,3 point) et dans les écoles d'ingénieurs (-0,5 point).

- Concernant les licences, la surreprésentation concerne toutes les filières : (+2 points) pour la filière générale, (+5 points) pour la filière technologique, (+6 points) pour la filière professionnelle.
- Concernant PASS, la surreprésentation concerne uniquement la filière générale (+1,7 points).
- Concernant les BTS, la sous-représentation concerne toutes les filières : -0,8 point pour la filière générale, -1,7 points pour la filière technologique, -1,9 points pour la filière professionnelle.
- Concernant les BUT, la sous-représentation concerne aussi les deux filières : -0,6 point pour la filière générale et -2,8 points pour la filière technologique.
- Concernant les CPGE et les écoles d'ingénieurs, la sous-représentation concerne uniquement la filière générale soit respectivement -0,2 point et -0,4 point.

COMPORTEMENT DES CANDIDATS EN REORIENTATION

17 043 candidats en réorientation de notre territoire ont confirmé au moins 1 vœu sur Parcoursup en 2024 (contre 16 111 en 2023, soit une augmentation de 5,8%). 61,5% de ces candidats sont des femmes.

Les candidats en réorientation reçoivent des propositions d'admission en licence et en IFSI dans la même proportion que les néo-bacheliers, mais ont un taux supérieur concernant les EFTS (45% contre 28,1% pour les néo-bacheliers). C'est également ces dernières formations qu'ils acceptent le plus fréquemment, viennent ensuite les écoles de commerce (où ils sont peu nombreux) puis les licences.

Enfin, une augmentation des demandes de 16% en PASS et de 17% en école d'ingénieurs est constatée.

Tableau 10 – Nombre de candidats en réorientation ayant effectué au moins 1 vœu, ayant reçu au moins une proposition et l'ayant acceptée par grand type de formations

	Demandes	Propositions	Acceptations
LIGENCE (y c. LAS)	12710	83,3%	57,3%
BTS	5889	53,1%	38,5%
BUT	4801	42,4%	26,7%
IFSI	2208	62,1%	38,1%
CPGE	1124	32,4%	18,4%
PASS	857	33,8%	29,0%
Ecole ingés	709	34,0%	32,4%
EFTS	542	45,0%	80,3%
Ecole commerce	365	37,0%	66,7%

Grille de lecture : 12710 candidats en réorientation ont fait au moins 1 vœu en licence, 83,3% d'entre eux ont reçu au moins 1 proposition d'admission en licence. Sur ces 83,3%, 57,3% l'ont acceptée

COMPORTEMENT DES CANDIDATS AYANT DEMANDE AU MOINS UNE FORMATION EN APPRENTISSAGE

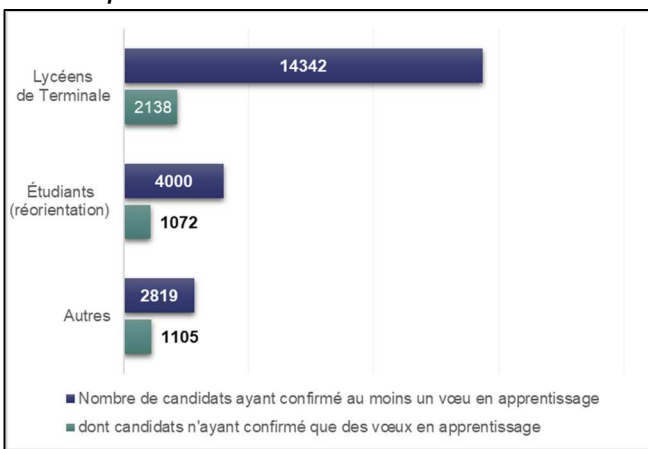
La procédure de candidature à des formations en apprentissage diffère de celle des formations sous statut scolaire dans la mesure où les candidats peuvent formuler et confirmer des vœux tout au long de la campagne Parcoursup. La forte augmentation du nombre de candidats tous profils confondus constatée l'année dernière se poursuit pour la campagne 2024 mais à un rythme moins soutenu. Le nombre de candidats à l'apprentissage en région Occitanie est réparti de manière équilibrée entre les académies de Toulouse et de Montpellier.

Graphique 25 – Évolution du nombre de candidats à l'apprentissage- Parcoursup 2024/2023



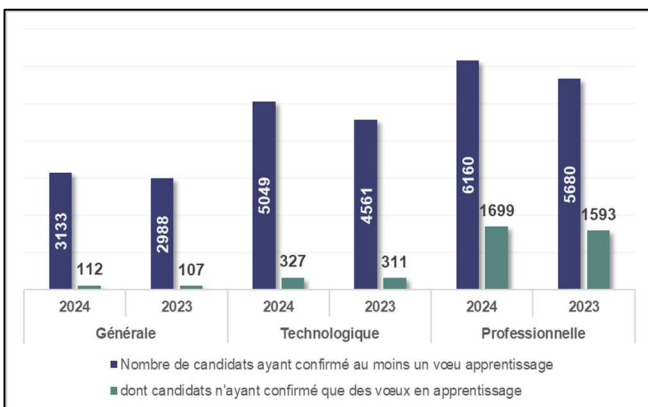
Grille de lecture : en 2024, sur 21161 candidats ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage, 4315 candidats ont demandé uniquement des formations en apprentissage

Graphique 26 – Profil des candidats à l'apprentissage - Parcoursup 2024



Grille de lecture : en 2024, 14342 candidats ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage étaient des lycéens de terminale. Parmi eux, 2138 ont demandé uniquement des formations en apprentissage.

Graphique 27 – Apprentissage - Profil "Lycéens de Terminale" - Par filières de bac – Parcoursup 2024



Grille de lecture : en 2024, 3133 candidats ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage étaient des lycéens de terminale générale. Parmi eux, 112 ont demandé uniquement des formations en apprentissage.

L'attrait pour les formations en apprentissage continue de progresser (21 161 candidats en 2024 contre 19 266 candidats en 2023), mais cette progression est moins rapide (+9,8 points) que la progression enregistrée en 2023 (+13,2 points).

La part des candidats qui ne formulent que des vœux en apprentissage augmente dans une moindre proportion (+6,6 points).

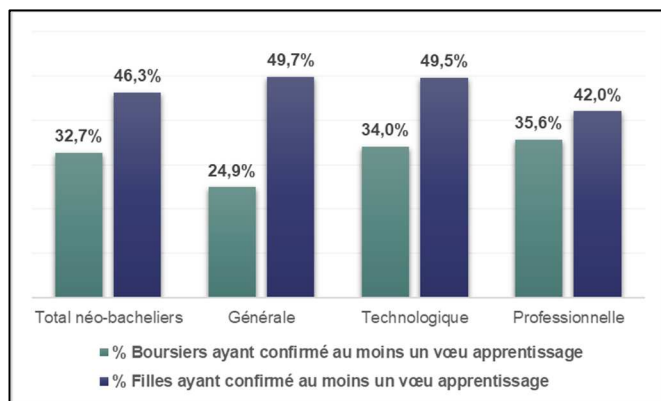
Les néo-bacheliers représentent 67,8% des candidats qui confirment des vœux en apprentissage. L'évolution des candidats à l'apprentissage chez les néo-bacheliers est de +8,4 points par rapport à 2023. Elle est plus marquée dans l'académie de Montpellier (+10,3 points) que dans celle de Toulouse (+6,6 points).

Les néo-bacheliers représentent 50,1% des candidats qui ne confirment que des vœux en apprentissage. Ils sont 2 138 candidats en 2024, ce qui représente une évolution de +6,3 points par rapport à 2023. L'évolution est plus significative dans l'académie de Toulouse (+8,7 points) que dans celle de Montpellier (+3,9 points).

Les candidats de la voie professionnelle représentent près de la moitié (43%) des candidats néo-bacheliers qui ont confirmé au moins un vœu en apprentissage. Si la part des candidats néo-bacheliers issue de la voie professionnelle ayant demandé au moins une formation en apprentissage continue d'augmenter (+8,4 en 2024), on remarque une évolution plus significative chez ceux de la voie technologique (+10,7%). Ce constat est identique dans les académies de Toulouse et Montpellier.

Parmi les néo-bacheliers qui se positionnent sur des formations en apprentissage, 14,9% n'ont confirmé que des vœux sous statut d'apprenti. Les néo-bacheliers professionnels représentent la grande majorité (79,5%) des néo-bacheliers qui souhaitent s'orienter vers la poursuite d'études supérieures uniquement par la voie de l'apprentissage.

Graphique 28 – Apprentissage - Profil "Lycéens de Terminale" - Par filières de bac – Genre et Boursiers - Parcoursup 2024



Grille de lecture : en 2024, 32,7% des candidats néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage étaient des lycéens boursiers du secondaire. En 2024, 46,3% des candidats néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage étaient des filles.

On peut observer une légère sous-représentation des filles (46,3% de l'effectif) parmi les candidats néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage sur la plateforme Parcoursup en 2024. Cette sous-représentation est la plus forte parmi les néo-bacheliers professionnels où les filles représentent seulement 42% de l'effectif. À l'inverse, c'est parmi les néo-bacheliers de la voie générale que la représentation de l'effectif par genre est la plus équilibrée. Les filles y représentent 49,7% de l'effectif.

Parmi les candidats néo-bacheliers ayant fait au moins un vœu en apprentissage sur la plateforme Parcoursup 2024, 32,7% sont des candidats boursiers des lycées. La proportion d'élèves boursiers parmi les candidats néo-bacheliers à une formation en apprentissage sur la plateforme Parcoursup 2024 est plus élevée dans l'académie de Montpellier (35,8 %) que dans l'académie de Toulouse (29,5%).

La part des élèves boursiers est la plus faible chez les candidats néo-bacheliers généraux (24,9%) tandis qu'elle est la plus élevée chez les candidats néo-bacheliers professionnels (35,6 %).

CANDIDATS AYANT DEMANDE LA CAES

Sur la campagne 2023-2024, on constate une baisse du nombre de candidats ayant sollicité l'accompagnement de la commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur pour une admission dans une formation d'accueil de la région académique. On observe la même évolution au niveau national.

La commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur a instruit 836 saisines sur cette session ; à savoir au motif dérogatoire (sportif de haut niveau, situation médicale et charge de famille), droit commun (candidats sans proposition) et mention au baccalauréat. Ces sollicitations ont baissé de 26,8 points par rapport à la précédente campagne. Ce recul est dû à une nette diminution des motifs de droits commun (651 contre 1014 en 2023).

Tableau 11 – Nombre de candidats ayant saisi la CAES

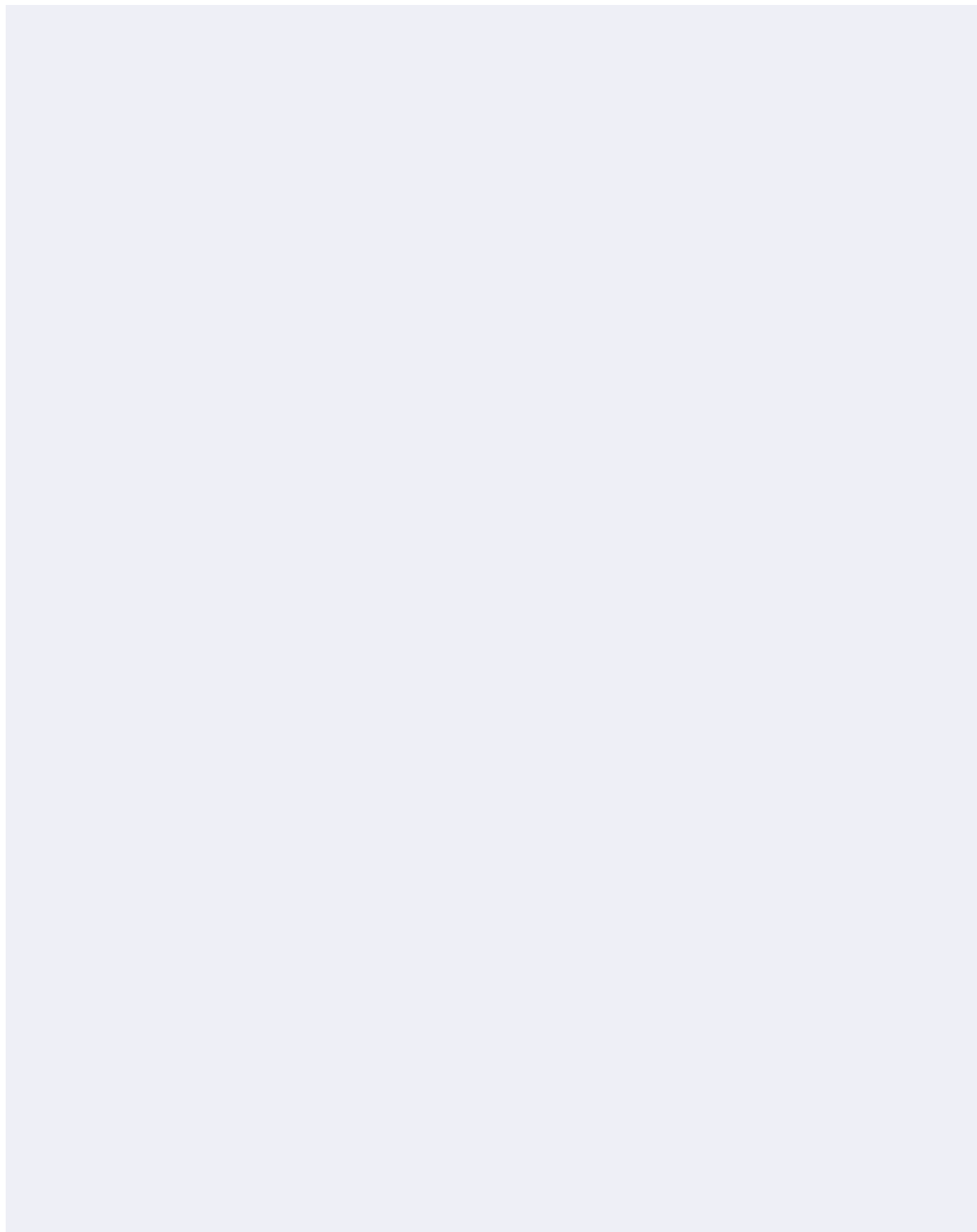
Motifs de la saisine CAES	Région Occitanie	Académie de Montpellier	Académie de Toulouse
Bacheliers Pro/Techno mention B/TB	5	3	2
Mutation	13	11	2
Situation de handicap ou médicale (*)	124	20	104
Sportif de haut niveau	42	20	22
Charge de famille	1	1	0
Motifs de droit commun (candidats sans proposition)	651	249	402
Total	836	304	532

(*) Le traitement des candidats en situation de handicap diffère sur les deux académies, ce qui explique l'écart important dans le nombre de saisines pour ce motif. Sur Montpellier, le dossier est constitué en amont de la phase d'admission, alors qu'il est traité en post admission, lors de la CAES sur Toulouse.

Sur les 836 saisines, les néo-bacheliers représentent 82,1% des demandeurs (689 candidats) contre 77,8% en 2023. Les demandes formulées par les candidats en réorientation régressent de 2 points avec 10,4 %. On observe les mêmes tendances avec les autres profils de candidats.

34,4% des saisines des néo-bacheliers sont le fait des bacheliers généraux, 31,9% par des bacheliers technologiques et 33,7% par des bacheliers professionnels. La part des néo-bacheliers généraux reste plutôt stable quand celle des néo-bacheliers professionnels recule de 2 points au profit des néo-bacheliers technologiques.

La CRAES a fait 743 propositions tous motifs confondus (y compris la gestion des listes d'attente des IFSI au mois de septembre); 337 propositions ont été acceptées.
À noter que les refus peuvent avoir des motifs variés : propositions en GDD, en PC, échec au bac.



Publication réalisée par :

Nathalie Caillier, Odile Fabre, Ahmed El Bachir Kerchaoui, Benjamin Pretat, Béatrice Rose, Jean-Emmanuel Visicchio

Responsables de la publication :

Michaël Decool : directeur régional académique en charge de l'information et de l'orientation & Anne Viadieu : directrice régionale académique déléguée en charge de l'information et de l'orientation

Direction de Région Académique à l'information et à l'Orientation Occitanie – Bilan région Occitanie